

# Expo Arts Mercier 2018



## Expo-Arts Mercier

### Date

1<sup>er</sup> et 2 décembre 2018  
9 h 30 à 16 h

### Lieu

Centre Communautaire Roger-Tougas  
730, boulevard Saint-Jean-Baptiste  
Mercier (Québec) J6R 1G6

### Admission des exposants

#### **L'admission des exposants se fait sur dossier.**

Veillez nous envoyer votre dossier accompagné d'un minimum de 5 photos en format .jpeg, à l'adresse courriel [cfqmercier@gmail.com](mailto:cfqmercier@gmail.com). Simultanément, veuillez nous poster un chèque (à l'ordre du Cercle de Fermières Mercier), correspondant au montant de la réservation de votre espace, à Sylvie Vallée, 17, rue Paradis, Mercier (Québec) J6R 2M4.

Le comité de sélection examinera tous les dossiers complets reçus avant le **15 avril 2018**. Vous serez informé fin mai du résultat de la sélection. En cas de refus, votre chèque sera détruit.

#### **Les critères examinés par le jury sont :**

- la présentation du dossier;
- la fabrication par l'exposant et la qualité de l'exécution;
- la finition du produit;
- la présentation du produit et du kiosque (photo ou descriptif).

Veillez noter que nous prévoyons un renouvellement d'un minimum de 10 % des artisans chaque année afin de valoriser la diversité.

Également, en ce qui concerne votre emplacement, nous procéderons par rotation et ne pouvons jamais en garantir la localisation.

## Services

- des bénévoles et une coordination à votre écoute;
- le prêt d'une table (6' x 3') et deux chaises;
- une cafétéria.

## Frais d'inscription

- |   |       |
|---|-------|
| • Non-résidents de Mercier  | 60 \$ |
| • Table supplémentaire positionnée en angle   | 40 \$ |
| • Table supplémentaire alignée  | 60 \$ |
| • Résident de Mercier   | 45 \$ |
| • Fermières Mercier   | 45 \$ |
| • Un objet artisanal de votre confection d'une valeur minimale de vous sera demandé afin d'effectuer un tirage. | 20 \$ |

## Communication prévue pour 2018

- Affichage de 100 affiches aux alentours;
- Distributions de 4000 signets avant et pendant l'évènement;
- Achat d'une oriflamme affichée pendant la durée de l'évènement devant la salle;
- Achat d'un encart publicitaire dans le journal *Le Soleil de Châteauguay*;
- Achat campagne publicitaire Facebook;
- Publication d'un encart dans l'Info-Mercier (revue de Mercier, distribuée à tous les Mercierois via Poste Canada);
- Publications sur les pages FB et les sites internet des CFQ, de la Fédération Les Montérégiennes, du Cercle de Fermières Mercier, de la ville de Mercier, d'Expo-Arts;
- Publication dans l'agenda communautaire de Mercier;
- Envoi de communiqués de presse envoyés aux journaux locaux et radio locale;
- Envoi d'un communiqué à tous les Cercles de Fermières de la Fédération Les Montérégiennes;
- Envoi de communiqués sur les pages FB « spotted » de toutes les villes voisines
- Publication sur le panneau électronique de la Ville (situé devant le Centre Roger-Tougas) dans les deux semaines précédant l'évènement.

Nous vous invitons également, pour ceux disposant d'un compte Facebook, à aller cliquer sur le bouton « J'aime » de la page « Cercle de Fermières Mercier », un évènement « Expo - Arts » ayant été créé, vous recevrez ainsi que vos contacts les informations nécessaires. Ceci pouvant accroître la visibilité de l'évènement.

## Prix du public 2017

Lors de la dernière édition, nos visiteurs ont voté pour leur artisan « Coup de cœur ». Le prix « Coup de cœur 2017 » a été décerné à Sonia Laurin, artiste peintre. Madame Laurin sera donc invitée à participer gratuitement à Expo-Arts 2018.

En 2018, ce prix sera toujours décerné par le public. Le vote s'étendra du samedi matin 9 h 30 jusqu'au dimanche 15 h. Le choix du public sera connu dimanche à 16 h. L'exposant désigné par le public sera invité à participer gratuitement à Expo-Arts l'année suivante.

# Dossier d'inscription

## VOS COORDONNÉES

Prénom – Nom \_\_\_\_\_  
N° de téléphone \_\_\_\_\_ Adresse courriel \_\_\_\_\_  
Nom entreprise \_\_\_\_\_ Site internet \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

## VOS PRODUITS

Catégorie artistique \_\_\_\_\_  
Catégorie agroalimentaire<sup>1</sup> \_\_\_\_\_  
Le permis est obligatoire, veuillez nous en envoyer une copie<sup>1</sup>  
Articles présentés \_\_\_\_\_  
Gamme tarifaire \_\_\_\_\_

## VOTRE RÉSERVATION

- L'espace dans la salle étant limité, un maximum de deux tables est autorisé.
- Par soucis d'équité, le nombre de tables réservées déterminera l'espace octroyé. Votre matériel complémentaire devra donc s'intégrer dans cet espace réservé.

Non-Résidents de Mercier	60.00 \$	
Table supplémentaire en coin	40.00 \$	
Table supplémentaire alignée	60.00 \$	
Résident de Mercier ou CF Mercier <sup>2</sup>	45.00 \$	
Avez-vous besoin d'électricité?	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	-
Avez-vous des portants?		
Derrière vos tables	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	-
À côté	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
Autre		
TOTAL <sup>3</sup>		

## VOTRE DOSSIER

Veillez nous faire parvenir ce formulaire par courriel ou par la poste accompagné de votre chèque<sup>4</sup>.

Veillez nous faire parvenir par courriel vos photos et une présentation personnelle incluant une description de vos produits, votre travail, votre démarche artistique.

Ayant lu les règlements d'Expo-arts Mercier (page 4), j'accepte de me conformer à tous les règlements :  
Signature de l'artisan \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Information : Sylvie Vallée au 438 495-2355 ou à cfqmercier@gmail.com

**N. B. Date limite d'inscription le 15 avril 2018**

<sup>1</sup> L'absence du permis de la MAPAQ entraînera le rejet automatique de votre demande.

<sup>2</sup> Le tarif des tables supplémentaires est identique à celui des non-résidents.

<sup>3</sup> Libeller votre chèque à l'ordre de Cercle de Fermières Mercier.

<sup>4</sup> En cas d'annulation, AUCUN REMBOURSEMENT ne sera consenti.

## Les règlements d'Expo-Arts Mercier

1. Expo-Arts ou le Cercle de Fermières Mercier n'est pas responsable de vos ventes. Chaque artisan est responsable de ses propres recherches de mise en marché, de la présentation attrayante de ses produits, de déterminer un prix concurrentiel, etc.
2. L'installation de votre kiosque se fera le samedi 1<sup>er</sup> décembre 2018 à partir de 7 h.
3. Seuls les articles listés sur votre fiche d'inscription et approuvés par le comité de sélection pourront être présentés lors du salon. Afin de nous en assurer, un représentant du Comité d'Expo-Arts visitera chaque kiosque.
4. En ce qui concerne les produits agroalimentaires, seuls ceux dûment approuvés par le gouvernement pourront être vendus par les artisans. Il est de votre responsabilité d'obtenir tous les documents nécessaires à la vente et d'en présenter une copie, adviendrait un contrôle.
5. Aucun artisan ne peut simplement revendre des articles achetés ou légèrement modifiés, même d'un autre artisan. Tous les produits d'artisanat offerts à la vente doivent avoir été créés par l'artisan exposant.
6. Comme mentionné au bas du formulaire d'inscription, il n'y aura aucun remboursement excepté en cas de maladie (avec une note du médecin uniquement). En tant qu'organisateur d'Expo-Arts Mercier, le Cercle de Fermières Mercier, organisme à but non lucratif, compte sur les fonds récoltés afin de soutenir son activité culturelle au sein de la Ville de Mercier et d'assurer le maximum de communication pour l'évènement.
7. Votre table doit être recouverte d'une nappe suffisamment longue pour cacher la totalité du matériel rangé sous votre table.
8. Les artisans ou leurs assistants se doivent d'être prêts à recevoir le public, leur kiosque complètement installé, pour 9 h 30 chaque matin et de rester disponibles pour la vente jusqu'à la fermeture chaque jour. Ils s'engagent également à ne pas démonter leur kiosque avant la fin de l'évènement, c'est-à-dire 16 h, le dimanche 2 décembre 2018. **Un manquement à ce règlement conduira automatiquement à une exclusion de l'exposant pour une prochaine édition.**
9. L'exposant nous donne l'autorisation de publier son nom, nom de compagnie, numéro de téléphone, site Internet, photos pour des fins de communication. Veuillez nous informer des crédits photo.
10. Si vous souhaitez de l'électricité à votre kiosque, vous devez vous munir de vos propres extensions électriques.